M. Méline, président du Conseil. — Le gouvernement accepte la discussion immédiate.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Rambaud, ministre des cultes. — Je connaissais l'allocution dont M. Rivet vient de parler. Le compte-rendu en a été publié par le journal la *Croix*, dont le rôle est précisément de chercher à compromettre les évêques qui ne sont pas de son parti. Le prédécesseur du ministre qui est à cette tribune a connu ce document et, à la suite d'explications, n'a pas cru devoir intervenir. Ce document est apocryphe ou dénaturé. (Très bien au centre.)

Plusieurs membres du centre, tournés vers M. Bourgeois, l'invitent à répondre. L'ancien président du conseil fait des gestes vagues et discute avec ses amis.

Intervention de M. Méline

M. Méline, président du conseil. — La Chambre est en face d'un prélat qui est considéré par tout l'épiscopat français comme un des prélats les plus libéraux.

M. Clovis Hugues. — Zuze un peu, mon bon ! (Appl. ironiques à l'extrême gauche).

M. Méline. — Partout où il a passé, il a affirmé son respect de nos institutions. Son nom n'est mêlé à aucune querelle de notre époque. On ne pourrait pas en dire autant de beaucoup d'autres prélats, nommés évêques sous des ministères précédents.

M. Bourgeois, ancien président du conseil. — Est-ce à moi que vous faites allusion ? (Très bien à l'extrême gauche)

M. Méline. — Je ne vous mets pas en cause. A Angers, il n'y a eu aucune manifestation. Le discours de l'évêque a été prononcé dans une cérémonie privée.

— « République », crie en chœur l'extrême gauche qui continue à interrompre.

M. le Président. — Je vous en prie, Messieurs. Le débat est impossible. Je vous invite au silence et au respect de la liberté de la tribune.

M. Méline. — Le public n'était pas admis dans la chapelle. Le discours de l'évêque contient une phrase regrettable si elle était exacte. (Nouveau bruit). Du reste, la phrase incriminée ne mérite pas tout le bruit qu'on a fait. Le gouvernement est résolu à faire respecter le Concordat et les lois du pays. (Applaudissements au centre.)

AUTRES DISCOURS

M. Bazille. — L'ingérence du clergé dans la politique ne doit pas être tolérée. Si les paroles dites ont été prononcées par l'évêque d'Angers, le gouvernement doit agir. Elles sont exactes puisqu'elles ont été reproduites par les journaux réactionnaires.

Si le gouvernement ne réprime pas cette manifestation cléricale, on dira que tous les complots sont possibles et qu'il n'y a plus personne pour défendre la République. La Chambre voudra s'opposer à de pareilles entreprises.

M. Alphonse Humbert. — Il s'agit de savoir quelle est la pensée directrice du gouvernement en matière religieuse. Le gouvernement a choisi un prélat pour en faire un archevêque. Or, ce prélat n'est connu que par une attaque contre la République et un éloge de la monarchie. Ce choix caractérise la politique du gouvernement.

Le cabinet actuel a été acclamé comme un sauveur par la presse conservatrice. On lui a signifié qu'il ne conserverait les voix de la droite qu'à certaines conditions. M. de Cassagnac, lui, disait qu'il devait commencer par renvoyer du ministère des cultes M. Dumay et supprimer les lois scolaire et militaire. Le *Soleil*, organe officiel de la monarchie, a repris cette thèse.

Depuis un moment, M. Dejean, qui se trouve dans l'hémicycle, montre le poing à M. Humbert et prononce des vocables qui se perdent au milieu du bruit.

M. Humbert. — Le cabinet a saisi la première occasion de payer les conservateurs de leur concours.

Plusieurs voix. — Vous faites l'interpellation Jaurès avant la lettre. (Bruit).

M. Humbert. Vous faites de la politique antirépublicaine et pour que la Chambre se prononce je déposerai un ordre du jour.

Nouvelle intervention de M. Méline

M. Méline, président du conseil. — M. Humbert sait que M. Bourgeois était au pouvoir lorsque les paroles reprochées à l'évêque d'Angers au fer janvier ont été prononcées. Pourquoi n'a-t-il pas agi ?

M. Bourgeois. — Je demande la parole. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Méline. — M. Humbert a dit que le cabinet est l'allié et le prisonnier de la droite; il invoque un article de l'*Autorité*, de M. de Cassagnac, qui attaque tous les jours le gouvernement. On dit que nous faisons une politique de réaction.

Cris à l'extrême gauche. — Oui ! oui !

M. Méline. — Le Cabinet n'est le prisonnier de personne. (Bruit.)

Voix à l'extrême gauche. — Vous n'avez qu'une minorité républicaine.

M. Méline. — Il est fermement républicain et accepte le concours de tous les hommes de bonne volonté. (Ah ! ah ! à l'extrême gauche. Applaudissements au centre.)

Discours de M. Denys Cochin

M. Denys Cochin (Mouvement d'attention) monte à la tribune ; (Quelques voix à l'extrême gauche : Vous allez parler comme M. Méline !)

M. Denys Cochin. — On me dit que je vais parler dans le même sens que le Président du Conseil ; je ne puis laisser passer ce mot ! Mes amis et moi, nous ne sommes nous aussi les prisonniers de personne : dans le parti conservateur, nous n'accepterons jamais les lois hostiles à la religion, les lois scolaire et militaire. (Applaudissements à droite.)

M. Denys Cochin. — Mais, est-ce que la loi scolaire est en discussion ? Nous combattons ou nous soutenons les ministères, suivant les circonstances; nous voterons tout ce que nous croyons bons pour le pays et nous repousserons tout ce que nous croyons mauvais. (Applaudissements à droite.)

Nous jugeons, dans l'indépendance de notre conscience, ce qui est le bien et ce qui est le mal. Les évêques qu'on nomme sont les évêques des catholiques : ils s'occupent de la religion des catholiques; l'évêque d'Angers n'a rien dit de séditieux en disant que la France brûlait ses prophètes, et n'a prononcé aucune parole de nature à indigner qui que ce soit ; quel mal en disant cela ? Ne voyons-nous pas ici sur ces bancs d'anciens prophètes brûlés ? (Rires et applaudissements à droite.)

L'évêque d'Angers n'est pas un ennemi du régime actuel, mais peut-on oublier tout le grand passé de la France ? (Applaudissements à droite).

Respecter la liberté, c'est permettre à tout le monde de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense. (Double salve d'applaudissements à droite).

Intervention de M. Léon Bourgeois

M. Léon Bourgeois monte à la tribune. (Vif mouvement d'attention.)

M. Léon Bourgeois. — Les interpellations que m'a adressées M. le Président du Conseil m'obligent à intervenir. Je n'ai pas l'intention de faire la petite guerre à mes successeurs et je regrette que le chef du gouvernement, ou mêtant en cause le précédent cabinet, m'ait mis dans la nécessité de parler. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur les bancs radicaux.)

M. Léon Bourgeois. — Nous, nous sommes respectueux de nos devanciers et nous donnons l'exemple du respect successif que se doivent ceux qui ont eu l'honneur de représenter la France. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Je ne puis laisser dire qu'il y a la moindre analogie entre les actes du cabinet précédent et les actes du cabinet actuel. M. Méline a fait allusion à la décoration accordée au prince Henri d'Orléans : en faisant cet acte, nous n'avons pas fait un acte de politique intérieure; nous avons récompensé un bon Français et un hardi voyageur qui avait rendu des services à son pays. (Très bien sur divers bancs.)

Quant aux paroles prononcées au mois de janvier par l'évêque d'Angers, si nous avons cru inutile de frapper ce prélat, et on sait quelles armes le gouvernement a entre les mains, (Rires et vifs applaudissements sur les bancs radicaux et socialistes), c'est qu'elles ne valaient pas la peine de mettre en mouvement les procédures sans sanction. (Très bien à l'extrême gauche.) Mais le cabinet que je présidais ne considéra pas à partir de ce jour le prélat comme un homme de paix digne d'occuper un poste supérieur. (*Applaudissements.*)

On a parlé des choix préparés par le précédent cabinet, mais vous-mêmes les avez ratifiés, sauf en ce qui concerne le diocèse de Toulouse.

A ce moment M. Rouvier et M. Doumer à leur banc ont une légère altercation et se font remarquer par une mimique animée.

M. Léon Bourgeois, poursuivant : La nomination au siège de Toulouse avait une importance considérable : il s'agissait de savoir s'il fallait donner un avancement aussi considérable pour un siège connu, celui de la Grande Métropole du sud-ouest, à ce prélat qui avait prononcé des paroles injurieuses pour la représentation nationale: c'était s'exposer à ce que l'esprit de ce prélat se manifestât dans les 24 heures; il s'est manifesté en effet. (Bruyants applaudissements à l'extrême gauche).

La nomination que vous avez faite a étonné l'opinion publique et la réponse de M. le président du conseil n'est pas de nature à rassurer la Chambre pour l'avenir. (Applaudissements prolongés sur les bancs radicaux et socialistes. Une grande partie de l'ancienne majorité se trouve à la voix de son ancien chef.

M. Léon Bourgeois. — Vous n'avez pas affirmé une doctrine vraiment républicaine et le vieux parti républicain ne se sent pas protégé.

M. Bourgeois, en descendant de la tribune, est acclamé par ses amis.

Troisième intervention de M. Méline

M. Méline, président du Conseil. — Personne n'a pu se méprendre sur les conditions dans lesquelles j'ai fait intervenir la politique de l'ancien cabinet. On prétend donner une importance politique aux paroles adressées par M. l'évêque d'Angers à un des membres de la « famille régnante ». (Exclamations et explosion de rires à l'extrême gauche.)

Ce lapsus produit des mouvements divers sur tous les bancs de la Chambre. Pendant cinq minutes, les radicaux et les socialistes acclament ironiquement M. Méline, d'abord un peu déconcerté.

A l'ordre ! la censure ! crie-t-on plaisamment sur les bancs de l'opposition.

Enfin, après les adjurations au calme de M. Brisson, le président du conseil peut reprendre la parole.

M. Méline, président du conseil, un peu nerveux. — J'ai fait à peine allusion à la distinction donnée par nos prédécesseurs au prince Henri d'Orléans, mais qu'auraient fait les amis de M. Bourgeois si le cabinet actuel avait décoré lui-même le prince ? (Très bien, très bien au centre et sur plusieurs bancs à gauche.)

M. Méline, en phrases brèves et saccadées, continue à rappeler l'attitude du cabinet Bourgeois.

M. Méline. — Vous n'avez pas relevé, en janvier dernier, les paroles de l'évêque d'Angers, il n'y a aucun rapport au dossier. (Très bien au centre. Murmures à à l'extrême gauche. — Si ! si ! crient les socialistes. — Qu'en savez-vous ? répond-on au centre.)

M. Méline. — Le dossier de l'évêque d'Angers était le dossier d'un évêque libéral, et l'ancien cabinet eût certainement pu passer outre lui-même. (Bruit à gauche).

A ce moment, M. Méline proteste contre l'obstruction de l'extrême gauche).

M. Méline, poursuivant. — Est-il besoin de déclarer que le gouvernement est résolu à faire respecter les lois du pays et le Concordat ? (Applaudissements au centre ?

Messieurs, nous avons été sincères et la Chambre sera juge. (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche. Cris : Aux voix ! Aux voix !)

La clôture de la discussion, demandée, est prononcée à l'unanimité.

Les ordres du jour

Le Président annonce qu'il a reçu deux ordres du jour : l'un de M. Odilon-Barrot, ainsi conçu : « La Chambre, regrettant le choix fait pour l'archevêché de Toulouse, invite le gouvernement à rappeler au clergé que la Constitution lui impose le respect des lois de la République. »

L'autre de M. Alphonse Humbert, invitant le gouvernement à faire respecter par le haut clergé les institutions républicaines.

M. Lavertujon. — Je demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Méline. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple. (Très bien au centre. — Cris à l'extrême-gauche : Et la confiance ?)

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR PUR ET SIMPLE

L'ordre du jour pur et simple, ayant de droit la priorité, est mis aux voix.

L'agitation est assez vive pendant le scrutin; on cause avec animation sur les bancs progressistes.

Voici les résultats du scrutin : Votants, 558; majorité absolue, 280; pour, 306; contre, 252.

L'ordre du jour pur et simple est adopté. (Appl. à droite et sur quelques bancs du centre.)

Les étudiants étrangers

La question de M. Georges Berry sur les étudiants étrangers est renvoyée à lundi.

La catastrophe de Rochebelle

M. Barthou, ministre de l'intérieur. — J'ai l'honneur de déposer un projet tendant à ouvrir un crédit extraordinaire de 30,000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe du puits Fontanes.

L'urgence est déclarée et le projet de loi renvoyé à la commission du budget avec prière de déposer son rapport le plus tôt possible.

Le château des Papes

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération du projet de résolution de M. Pourquery de Boisserin et plusieurs de ses collègues tendant à autoriser une loterie pour la restauration du château des Papes, à Avignon.

Par 237 voix contre 223, ce projet n'est pas adopté.

Vote des crédits pour les victimes de Rochebelle

M. Krantz dépose immédiatement, au nom de la commission du budget, le rapport sur le projet de crédit de 30.000 francs pour les victimes de la catastrophe du puits Fontanes.

A l'unanimité de 518 votants, le projet est adopté.

La prochaine séance est fixée à lundi et la séance est levée.

AU LUXEMBOURG

Paris, 6 juin. — La commission sénatoriale des boissons s'est réunie sous la présidence de M. Faye et a entendu M. Cochery, ministre des finances, qui lui a demandé d'apporter quelques adoucissements au régime auquel sont soumis les bouilleurs de cru.

Par contre, le ministre accepte le maintien du droit de circulation auquel son prédécesseur, M. Doumer, était opposé. Sur les autres points il est mis d'accord avec la commission. La commission a maintenu au sujet des bouilleurs de crû ses décisions, tout en déclarant que le gouvernement pouvait soumettre au Sénat un contre-projet afin que la haute assemblée pût statuer en connaissance de cause.

VEILLE DE NOCES

Sur le sopha, comme des ailes
Qu'étendrait un ange dormeur,
Votre robe satin scintille,
Mollement couchée sa blancheur.
Toutes vos jupes vaporeuses
Emplissent en flots éclatants
Fauteuils, canapés et causeuses
De légers flocons, de rubans.

Avec leurs bouffettes soyeuses
Vos gentils souliers, tout petits,
Comme des colombes frileuses
L'un près de l'autre sont blottis ;
Dans une boîte ciselée
Vos gants si souples, si mignons,
Le peigne à torsade perlée
Digne de vos beaux cheveux blonds.

Ainsi qu'un nuage, ce voile
Etale son tulle neigeux,
Les fils du printemps en leur toile
Sont moins fins et moins vaporeux ;
Pour emprisonner votre taille
De la plus coquette façon,
Voici votre corset de faille
Orné du plus rare Alençon.

Présent digne d'une princesse
Le missel, bijou précieux
Où demain vous lirez la messe
Dans un émoi délicieux...
En sa délicatesse extrême
Qu'un souffle saurait déranger
Voici la parure suprême...
Votre couronne d'oranger !

Comme à cette heure ou tout sommeille,
Le cœur empli de doux concerts,
Des splendeurs de votre corbeille
Vous rêverez les yeux ouverts !...
Aussi, qu'à cette heure dernière
Au seuil du jour mystérieux
Plus fervente soit la prière
Que vous adresserez à Dieu.

SOCHAIT

Dieu te garde des jours moroses,
O jeune fille ! que demain
Sur ton voile tombent les roses
Que l'avenir tient dans sa main !
Que cette route où, ravie,
Tu vas faire ton premier pas,
Louise, le bonheur de la vie
Soit un bonheur qui ne meurt pas !

BLANCHE CHALOUDORGE.

NOUVELLES DU JOUR

L'incident Rouvier-Doumer

Paris, 6 juin. — On a vu qu'au cours de la séance, une altercation s'était produite entre M. Rouvier et M. Doumer.

M. Doumer, avec le ton cassant qu'on lui connaît avait invité M. Rouvier, qui, conversait avec un collègue à le laisser entendre M. Bourgeois.

M. Rouvier, froissé, répondit sur un ton qui n'avait rien d'aimable et le colloque s'envenima peu à peu.

L'incident n'aura d'ailleurs pas de suites.

Les votes des députés du Nord

Paris, 6 juin. — Voici les noms des députés du Nord qui, dans le scrutin de l'ordre du jour pur et simple émis à la suite de l'interpellation Rivet, ont voté contre, c'est-à-dire contre le gouvernement :

MM. Deffontaine, Dron, Eliez-Evrard, Guesde, Lepez, Sever.

N'ont pas pris part au vote : MM. Carpentier-Risbourg, Emile Dubois, Hayez.

Absent par congé : M. Yang.

Tous les autres ont voté pour, y compris M. de Montalembert, député de Roubaix-Launoy.

Le travail des femmes et des enfants

Paris, 6 juin. — La proposition de loi portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures, et des femmes dans les établissements industriels, adoptée par le Sénat, doit être prochainement soumise à la Chambre.

MM. Vaillant, Baudin, Chauvière et Walter, députés socialistes, viennent de déposer un amendement à ce projet. Ils demandent que les enfants ne puissent être employés par les patrons avant l'âge de seize ans révolus.

Par contre, un amendement de M. Guesde sur le même objet fixe l'âge de quatorze ans et spécifie, en outre, qu'il est interdit de faire travailler plus de huit heures par jour et de six jours par semaine.

M. Jules Simon à toute extrémité

Paris, 6 juin. — Toute la journée, de nombreuses sommités sont venues prendre des nouvelles de M. Jules Simon. Autour de lui se trouvent Mme Jules Simon, ses fils Gustave et Charles, ses petits-enfants et son neveu; les docteurs Labadie, Lagrave et Rey, qui le soignent depuis le commencement, sont aussi présents.

Depuis cet hiver, M. Jules Simon était fort affaibli : il avait perdu par degrés l'appétit et le sommeil, mais il n'avait voulu renoncer à aucune de ses multiples occupations journalières.

Samedi dernier, il se rendait encore à l'Institut; dimanche, il voulait aller présider *l'assemblée générale* de la société d'Encouragement au Bien; son entourage put le faire renoncer à son projet.

Lundi, il fit en voiture une petite promenade au Bois de Boulogne et put au retour reconnaître ses cinq étages; mardi il se leva pour la dernière fois, mais mercredi, se sentant fatigué, il resta au lit.

L'illustre académicien, qui vient d'avoir quatre-vingt-deux ans, souffre d'une névrose de l'estomac.

Sa famille est réunie autour de lui.

Les docteurs qui le soignent expriment la crainte qu'il ne puisse pas passer la nuit.

Paris, 6 juin, 11 heures 30. — La santé de M. Jules Simon s'est légèrement améliorée.

Le danger immédiat semble écarté pour cette nuit.

Ce soir, à dix heures, le malade a pu prendre un peu de repos.

Un dîner offert à M. Astier, conseiller municipal socialiste de Paris. — Plusieurs discours

Paris, 6 juin. — Aujourd'hui a eu lieu au restaurant du « Parc Maury », un grand banquet démocratique de 150 couverts, offert à M. Astier, conseiller municipal de Paris.

Au dessert, M. Pierre Baudin, président du Conseil municipal, a pris la parole :

« Vous êtes des hommes d'union, dit-il, vous donnez une terrible leçon à ceux qui ont l'honneur de gouverner la France, mais qui n'ont pas l'honneur d'avoir la confiance du parti républicain ; nous sommes, dans le grand parti républicain socialiste, éloignés de toutes les compromissions auxquelles d'autres durent de gouverner : nous sommes les ennemis de toutes les réactions, de toutes les oligarchies, les hommes de l'idéal intégre et salutaire auquel la France aspire de tous ses vœux et de tout son amour. »

En terminant, l'orateur boit à l'exécution du mandat républicain socialiste et municipal.

M. Dieudonné, député, au nom des électeurs de l'Ardèche, où M. Astier fut élu deux fois conseiller municipal, boit aux électeurs du 16e arrondissement et à leur élu socialiste.

Procédés inouïs

Paris, 6 juin. — A propos du meurtre de Mazine-Cahon, tué par les gardes de Henri de Rothschild, la *Libre Parole* a reçu du supérieur du Petit Séminaire de Versailles une lettre dont voici un extrait :

« Il y a quelques années, une division de nos élèves en promenade s'était arrêtée dans une allée du grand parc de Trianon, dont la chasse était alors louée au baron Hirsch.

» Dans une partie de barres, deux élèves emportés par l'élan de la course sautèrent le petit fossé qui borde l'allée.

» Aussitôt, un coup de fusil retentit et la décharge de plomb siffla à 25 centimètres au plus de leur poitrine.

» Au même instant, un garde parut sur la lisière du bois ; sa seule émotion semblait être un regret de les avoir manqués.

» Le lendemain, je fis déposer une plainte à la gendarmerie ; d'abord, on l'écouta favorablement ; mais quand on sut que c'était un garde du baron Hirsch qui avait tiré : le chef de la gendarmerie déclara qu'il n'y pouvait rien. »

Un violent orage dans la région du Mont-Doré

Clermont-Ferrand, 6 juin. — Un orage épouvantable de grêle s'est déchaîné cette après-midi sur la région du Mont-Dore.

A certains endroits, les couches de grêle atteignaient 25 centimètres de hauteur.

C'est sur cette même région que, l'an dernier, un orage identique s'était abattu, causant de graves dégâts.

Un sauvetage émouvant à St-Nazaire

St-Nazaire, 6 juin. — Le canot *St-Philippe* et *Ste-Jeanne* de Saint-Faron, de la Société Centrale de Sauvetage, station de Saint Marc, (*Loire-Inférieure*), a sauvé ce matin cinq hommes de la goélette *Garibaldi* de Dunkerque, échouée sur un banc au large, par vent violent d'Ouest, et mer très grosse.

Le roi des Belges en France

Bruxelles, 6 juin. — Le roi Léopold ira prochainement passer quelque temps à Royat.

Une terrible chute à Paris

Paris, 6 juin. — Une femme de cinquante-cinq ans, Mme veuve Dasmares, habitant Rouen et de passage à Paris où elle était chez son fils, rue de Venise 13, est tombée accidentellement du sixième étage.

Au moment où elle allait s'écraser sur le pavé, un ouvrier du voisinage traversait la rue. Elle est venue s'abattre sur lui.

On les crut morts tous les deux. Par miracle, ils n'ont eu, l'un et l'autre, presque aucun mal.

L'homme a une forte contusion à la tête et se plaint de douleurs internes, mais son état n'a point de gravité. La femme a la hanche brisée.

La question de la franc-maçonnerie au Sénat italien

Rome, 6 juin. — Au Sénat, M. Alexandre Rossi a développé une interpellation sur les sociétés secrètes, qui vise la franc-maçonnerie; il a demandé ce que comptait faire le gouvernement pour la faire rentrer dans le droit commun.

M. di Rudinì a répondu que les sociétés secrètes ne faisaient pas de bien; ainsi la franc-maçonnerie répondrait mieux à son but si elle était publique; le moment n'est pas venu de proposer des mesures à cet égard; on pourra le faire quand l'opportunité s'en présentera, et non pour frapper la franc-maçonnerie seulement, mais toutes les sociétés secrètes.

Le général de Boisdeffre à Moscou

Moscou, 6 juin. — Le général de Boisdeffre a assisté ce matin à un *Te Deum*, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur.

Il était accompagné de plusieurs membres de l'ambassade extraordinaire.

Le général a été reçu avec la plus grande distinction et a été conduit à la place d'honneur, au premier rang.

M. Giraud, grand industriel français à Moscou, a rendu aujourd'hui, au nom de la colonie française, le dîner offert par l'ambassade.

Le général de Boisdeffre a porté la santé du général Dragomiroff, son maître et ami.

Le général Dragomiroff a répondu avec beaucoup d'esprit; il a dit notamment cette phrase très applaudie :

« Aimons-nous les uns les autres, sinon, qui diable nous aimerait en Europe ? »

En sortant de chez Giraud, le général de Boisdeffre accompagné du général Tournier, est allé accomplir un pieux pèlerinage au cimetière français de Moscou.

Les Italiens en Abyssinie
Traité de paix du ras Mangasha

Aden, 6 juin. — On rapporte que le ras Mangasha a cherché un traité séparé avec le général Baldissera.

Plusieurs centaines d'Italiens prisonniers de Choans, se trouvent dans le Harrar.

Une manifestation francophile en Espagne

Madrid, 6 juin. — Aujourd'hui, les officiers de la frégate école française *Iphigenie* assistaient aux courses de taureaux de Cadix.

Dès leur entrée dans la salle, tous les spectateurs se sont levés, en poussant des exclamations en l'honneur de la France et des marins français.

La musique a joué l'*Hymne national de Cadix*, puis, la *Marseillaise*, que le public a écoutée debout.

Des manifestations enthousiastes se sont reproduites à chaque entra'acte.

L'incident Borrero-Martinez-Campos en Espagne

Madrid, 6 juin. — La reine-régente a signé un décret destituant du commandement général du 6e corps d'armée, à Burgos, le général Borrero.

Toutes les tentatives d'arrangement entre Borrero et Martinez Campos ont échoué.

On croit que le duel aura lieu prochainement.

Les troubles en Crète

Athènes, 6 juin. — Suivant des nouvelles apportées par un voilier venu de l'île Santorin, aujourd'hui, la population musulmane des environs de Iléréion (île de Crète) assiégeait cette localité, en régnait la panique.

Le gouvernement s'efforcerait de disperser cette foule.

On annonce que, dans la province de Rétimo, des villages auraient été brûlés.

Athènes, 6 juin. — Une dépêche de la Canée porte que les troupes turques allant à Kissamo ont brûlé plusieurs villages, et massacré deux chrétiens.

Les Beughars ont assailli à coups de pierres, la voiture du consul de Russie.

Près de la Canée, à Sélimo, une rixe s'est produite. Trois chrétiens et six Turcs ont été tués; il y a neuf blessés.

Nouvelle défaite des insurgés cubains

Madrid, 6 juin. — Une dépêche de La Havane annonce que les troupes espagnoles ont délogé les insurgés de Corral Falso. Les insurgés ont eu vingt morts, les Espagnols douze blessés. Une autre colonne espagnole a surpris à Lunomar trois cents rebelles qui ont été battus; ils ont eu vingt-huit morts et ont perdu armes, munitions et drapeaux.

Le choléra au Siam

Bangkok, 6 juin. — Le choléra sévit avec violence au Siam. A Bangkok on enregistre jusqu'à 40 décès par jour. La seconde reine et sa fille ont été elles-mêmes atteintes par l'épidémie.

A Paklat et à Paknet, si l'on en croit les nouvelles apportées par un Européen « on meurt comme mouches ».

Les prisons de Bangkok sont dans une situation épouvantable. D'après une coutume barbare, on expose les corps des prisonniers morts du choléra dans la cour de la prison, pendant plusieurs jours avant de les inhumer. On crée ainsi un véritable foyer épidémique.

Le bureau de la Société des Industriels et des commerçants de France

La Société des Industriels et des commerçants de France qui a été formée en 1895 pour défendre les intérêts des industriels et des commerçants de toute la France, vient de procéder au renouvellement et à la constitution définitive de son bureau :

On a été élus : Président : M. Ernest Lourdelet ; vice-président : MM. Pinard Pelitpont (Paris), Estier (Marseille), Robin (Cognac), Delahaye (Nord), Marc Mauvel (Bordeaux) ; secrétaire général : M. Albert Le Roy ; secrétaires : MM. J. Stetten, Delarbre (Paris), Dameuil-Lebié (Le Hâvre), Leburque (Roubaix) ; trésorier : M. Paul Christofle.

La maladie de M. De Rozière

Paris, 6 juin. — M. De Rozière, sénateur de la Lozère, membre de l'Institut, souffre depuis plus de deux mois d'une maladie signé de l'estomac. Il a eu, hier, après un mieux sensible, une rechute qui met ses jours en danger. M. De Rozière est âgé de soixante-dix-sept ans. On s'attend d'un moment à l'autre à un dénouement fatal.

La santé de M. Jules Simon

Paris, 6 juin. — M. Jules Simon est dans un état de santé tout à fait désespéré.

Rapatriement des troupes de Madagascar

Marseille, 6 juin. — Le *Chéribon*, venant de Tamatave est passé à Port-Said, le 3 juin ; il rapatrie 181 hommes de différentes armes, tous convalescents, dont le retour a dû être décidé directement à Tamatave par l'autorité locale.

Pendant la traversée, aucun décès, aucune maladie entraînant la quarantaine.

Un congé à M. Fernand Faure

Paris, 6 juin. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique, un congé d'inactivité du 13 avril au 1er novembre 1896 est accordé sur sa demande à M. Fernand Faure, professeur de statistique à la Faculté de droit, actuellement directeur général de l'enregistrement au ministère des finances.

Ce qui se passe au Niger

Paris, 6 juin. — Contrairement à ce qu'annoncent certains journaux, la mission qui aurait été massacrée dans le Borgou n'est pas celle commandée par M. Fonsagrives et envoyée là à recherche de Forget. M. l'abbé Fonsagrives, frère de l'explorateur, a reçu de lui une dépêche en date du 3 juin, annonçant son heureuse arrivée à Porto-Novo. Ajoutons que, d'après les dernières lettres de M. Fonsagrives arrivées à Paris, il aurait acquis la certitude que Forget était mort.

La participation de l'Angleterre à l'Exposition de 1900

Le gouvernement britannique a décidé la participation officielle de l'Angleterre à l'Exposition de 1900.

Le sultan de Bornou

Londres, 6 juin. — On télégraphie de Tripoli :

« Le bruit qui a couru de la mort de Rabat, sultan de Bornou, n'a aucun fondement. Rabat est désireux d'ouvrir le commerce entre Tripoli et le Bornou, et il a invité plusieurs commerçants à apporter leurs marchandises dans le pays.

» Des caravanes sont déjà parties du Soudan pour le Bornou. »

UNE BOUTADE

Ce qu'il y a de meilleur en Allemagne

Un journaliste allemand se pose mélancoliquement la question suivante :

Qu'y a-t-il d'allemand en Allemagne ?

La meilleure comédie allemande est la comédie française. Le meilleur opéra allemand est l'opéra italien. Les meilleurs gants allemands sont les gants de Grenoble. Le meilleur fromage allemand est le fromage de Hollande. Les meilleures allumettes allemandes sont les allumettes suédoises. Les meilleures machines allemandes sont les machines américaines. Les meilleures saucisses allemandes sont les saucisses polonaises. Les meilleurs porcs allemands sont les porcs de Hongrie. La meilleure eau-de-vie allemande est l'eau-de-vie de Cognac. La meilleure verrerie allemande est la verrerie de Bohême. Les meilleurs Allemands sont les juifs !

DES SOINS DE LA BOUCHE

La bactériologie, depuis son apparition dans le cadre de la médecine, a non-seulement révolutionné celle-ci, mais son étude a eu pour conséquence de changer complètement la vieille thérapeutique en permettant aux médecins d'approfondir les causes des maladies. Celles-ci étant trouvées, le traitement approprié devait nécessairement être fécond en résultats heureux.

Les recherches des médecins qui se sont occupés spécialement de stomatologie ont permis de constater qu'il existe dans la bouche un grand nombre de microbes qui y pullulent et y vivent, trouvant dans cette première portion du tube digestif un milieu favorable à leur évolution. Les uns y habitent en hôtes inoffensifs, d'autres n'attendent qu'une opportunité morbide pour créer des infections consécutives.

Le *Leptothrix buccalis* est le microbe qui colore les dents, surtout les incisives et les canines, d'un enduit verdâtre. Il est nécessaire de le déloger en se servant d'une petite tige molle imbibée de teinture d'iode et de frotter ensuite l'endroit attaqué avec de la poudre fine de pierre ponce. Laver ensuite la bouche avec un liquide antiseptique dont on trouvera plus loin la formule.

Le bacille de la pneumonie est aussi un des commensaux habituels de la bouche ; on y trouve enfin des moisissures et une levure mélangées à d'autres bacteries.

La salive étant neutre à l'état normal n'a aucune influence fâcheuse sur le développement ; aussi rien que dans les interstices dentaires on en trouve plusieurs milliers ; mais c'est dans le tartre dentaire qu'on en trouve le plus ; un spécialiste en a isolé dix-neuf espèces différentes.

Il est donc indiqué d'enlever jusqu'à la dernière particule de tartre, cette substance noirâtre qui se colle aux dents, car c'est une des causes essentielles de la carie.

Il est une autre affection de la bouche qui occasionne fréquemment la carie : c'est l'acidité buccale. Comme le tartre dentaire, elle attaque l'émail qui est l'agent protecteur de la pulpe dentaire. Plusieurs affections prédisposent à l'acidité de la bouche, entre autres les affections de l'estomac et les dyspepsies en général.

Combien de mères de famille n'auraient pas à déplorer la perte de leurs dents si elles avaient connu les moyens préventifs unanimement préconisés aujourd'hui !

Quel est le moyen de combattre cette acidité ?

Par une aseptie complète et absolue de la bouche et des dents ; il faut surtout se méfier des dentifrices à base d'alun et d'acide salicylique qui font partie intagrante de la plupart des poudres et elixirs qu'on trouve tout préparés dans les pharmacies et qui attaquent l'émail de la dent.

Le bicarbonate de soude, le charbon, le bois, la craie et le chlorate de potasse que tout le monde peut aisément se procurer sont hautement recommandables pour neutraliser cette hyperacidité. Il faut avoir soin de se bien frotter les dents avec une brosse très dure après avoir employé l'une ou l'autre de ces poudres, et il faut surtout qu'aucun détritus de substance alimentaire ne reste dans les interstices dentaires où ils donnent lieu à des fermentations.

Je recommande pour finir la solution suivante qui servira au rinçage complet de la bouche et des dents : Thymol, un gramme ; essence de menthe, 2 grammes ; teinture de cannelle, 2 grammes ; teinture de myrrhe, 3 grammes ; alcool, 500 grammes. Une cuillerée à café dans un verre d'eau suffira pour assurer l'antiseptie complète.

X...

Au Vélodrome Roubaisien

Jaap Eden est dans nos murs.

Il est arrivé hier à midi et s'est rendu dans l'après-midi au Vélodrome où un certain nombre de spectateurs connaissant son arrivée s'étaient rendus, avec l'espoir de voir Jaap Eden se mettre en piste.

Cet espoir n'a pas été déçu et le champion hollandais a accompli hier son travail quotidien qui consiste à couvrir chaque jour cinq kilomètres à un train d'enfer et de clore la séance par quelques enlevages très vifs.

Jaap Eden a fait hier une impression considérable. Grand, solidement bâti, il possède une puissance musculaire remarquable qu'il met du reste au service d'une volonté de fer. Eden veut marcher et il marche... tout seul à une allure de locomotive. Couché sur son guidon, il pousse, pousse comme un sourd et avance prodigieusement. Il a battu hier un record qu'il renouvelle chaque jour par un enlevage étourdissant.

Pendant que nous parlons de Jaap Eden, disons que cet extraordinaire athlète excelle dans plus d'un sport et que depuis nombre d'années, il enlève chaque fois le championnat du monde de patinage.

Les coureurs Delelienne, Muringer, Durand sont aussi arrivés hier et se sont de même entraînés au Vélodrome.

***

Les journaux spéciaux de Paris annoncent la réunion d'aujourd'hui comme un évènement sportif de la plus haute portée

Quel de plus passionnant en effet, que cette rencontre des coureurs réputés, les meilleurs parmi les étoiles actuelles de la piste ! Quelle sensations plus palpitantes que celles de voir des hommes comme Johnson, Macdonald et Jaap Eden, les deux derniers surtout, qui sont considérés actuellement comme les plus vite du monde, donner leur maximum d'effort et de vitesse vertigineuse !

Aussi l'annonce de Jaap Eden venant lutter à Roubaix contre le Team Américain a-t-elle remué profondément toute la population cycliste du Nord, et on peut s'attendre à voir aujourd'hui au Vélodrome une foule comme on n'en aura pas encore vu d'aussi imposante.

Une fois de plus, nous avons à enregistrer une réunion que la capitale elle-même nous envie, et qui constitue un véritable évènement dans le monde du sport.

Les 10 kilomètres avec entraîneurs susciteront aussi un très grand intérêt à cause de la qualité des partants, et du début du nouveau coureur roubaisien Champion, en tant que coureur local.

La haute qualité même de ses concurrents donnera un ralentissement énorme à sa victoire, s'il l'obtient, comme l'espèrent ses chauds partisans.

***

L'Administration du Vélodrome nous prie de rappeler que le service d'omnibus Chevallier fonctionnera à partir de deux heures et qu'un service supplémentaire de tramways est organisé de Roubaix à Croix et vice-versa.

Le bureau de location, chez Jubé, sera fermé à midi et demi.

***

Au dernier moment, nous apprenons les arrivées à Roubaix des coureurs Ruinart, Thibaudin, Gras, Grosjean, Tougiet et Réné. Les coureurs qui ne sont pas encore ici, arriveront demain dans la matinée.

Et maintenant un dernier détail pour finir :

Jaap Eden, au lieu d'un numéro d'ordre comme tous les autres coureurs, portera demain au bras, le glorieux trophée qu'il a ravi dimanche à Jacquelin, le brasseur n° 1.

LA « RUCHE ROUBAISIENNE »

La Caisse du sou

Afin de favoriser le public consommateur et commerçant et dans le but de diminuer le crédit toujours si onéreux pour chacun d'eux, la « Ruche Roubaisienne » a, sur la proposition de ses membres, étudié et résolu une question qui pare à ces inconvénients en créant une « Caisse du sou » à laquelle tout le monde sera admis.

Cette caisse du sou s'est assuré le concours d'un certain nombre de commerçants qui font des remises variant de 4 à 6 0[0, suivant le genre de commerce, sur tous